

**Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale
du 27 août 2019**

Réf. 1242

Jérôme Champagne et Chantal Lamarre agissent respectivement à titre de président et secrétaire d'assemblée.

Proposition d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
 2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée
 3. Adoption de l'ordre du jour (**document joint**)
 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 14 mai (**document joint**)
 5. Admission des nouveaux et nouvelles membres
 6. Élections au Bureau syndical et au CAP
 7. Fonctionnement du comité exécutif et des instances syndicales
 8. Plan de travail 2018-2019 et formation des comités (**document joint 8a**)
 9. NÉGO 2020 : Consultation sur les demandes de la table centrale (**documents joints 9a et 9 b**)
 10. Questions diverses
 11. Levée de l'assemblée
-

1. Mot de bienvenue

Alexandre D. Lahaie souhaite la bienvenue à toutes et tous.

2. Nomination à la présidence d'assemblée

Le comité exécutif propose Jérôme Champagne à titre de président d'assemblée. Il est élu.

Jérôme souligne la présence de Jules Pector-Lallemand, stagiaire en sociologie, ainsi que de Benjamin Arnoux, stagiaire en philosophie. Il demande à l'assemblée de les accueillir à titre d'observateurs. L'assemblée y consent.

3. Adoption de l'ordre du jour

Jérôme Champagne fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le comité exécutif,
l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Il est proposé par Jean Sébastien, appuyé par Alexandre D. Lahaie,
de reporter le point 8 à une assemblée ultérieure.

Alexandre D. Lahaie précise que le comité exécutif a déjà prévu de reporter la présentation et
l'adoption du plan de travail 2019-20 afin de laisser tout le temps aux délibérations sur les négos.

PROPOSITION MODIFIÉE ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 14 mai

Suivi :

- L'embauche de Karine Brunet, directrice de la formation continue, est reportée à la prochaine assemblée.

Il est proposé par Johanne Verge, appuyé par Christiane Éthier,
l'adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 14 mai tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Admission des nouveaux et nouvelles membres

Il est proposé par Ann Comtois, appuyé par Lynda Champagne,
d'admettre Guillaume Bard (philosophie) et Mélanie Roy (histoire) à titre de nouveaux membres.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Élection au Bureau syndical et au CAP

Il est proposé par Johanne Verge, appuyé par Jean Sébastien,
d'élire au comité des affaires pédagogiques (CAP) Lynda Champagne à titre de coordonnatrice de la formation générale et de René Garneau, coordonnateur de TPC.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Joanie Laroche, appuyé par Jean Sébastien,
d'entériner l'élection d'Éric Douville, à titre de délégué du département d'histoire-géographie et de Pascale Gravel, à titre de déléguée du département de mathématiques au Bureau syndical.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Fonctionnement du comité exécutif et des instances syndicales.

Alexandre D. Lahaie mentionne que le document de présentation des fonctions du comité exécutif est disponible sur le site internet du SPPCM dans la section « documents utiles » et les présente sommairement. Il souligne qu'Andréane St-Hilaire, vice-présidente à l'information, est en Italie pour présenter les résultats d'un projet de recherche.

8. Plan de travail 2018-2019 et formation des comités

Point reporté. Alexandre D. Lahaie invite les membres à prendre connaissance du plan de travail, à ne pas hésiter à venir en discuter au local syndical et à s'inscrire dès maintenant aux différents comités.

9. Nêgo 2020 : Consultation sur les demandes de la table centrale

Jérôme présente nos invités Luc Vandal, du comité de négo de la FNEEQ et de Yanick Charbonneau, conseiller syndical et porte-parole de la FNEEQ qui présenteront le cahier de demandes de la table centrale. Il explique le déroulement de l'assemblée.

Alexandre D. Lahaie rappelle que nous abordons aujourd'hui les demandes de la table centrale et qu'à l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre, il sera question des cahiers de négo sectoriels. Il explique que le cahier a été adopté par les diverses instances impliquées au Comité de coordination des secteurs public et parapublic de la CSN (CCSPP) sur lequel la FNEEQ est représentée. Il rappelle la journée d'études et les assemblées générales qui ont eu lieu l'an dernier visant à établir nos priorités de négo et à la FNEEQ. Le comité exécutif constate que nos priorités de négo s'y retrouvent.

Luc Vandal et Yanick Charbonneau rappellent que c'est le CCSPP qui siège au comité de négo de la table centrale avec le comité patronal de négociation des collèges (CPNC) et non la FNEEQ. Les demandes faites par les syndicats locaux ont été discutées à la FNEEQ et par la suite au CSSPP. Ils présentent la conjoncture politique, le contexte de première négociation avec la CAQ ainsi que les enjeux concernant les salaires, l'attraction et la rétention de personnel dans le secteur public. Il s'en suit une présentation des propositions soumises à la consultation.

Jérôme explique le déroulement soit une période de questions d'éclaircissement qui sera suivie d'un comité plénier, puis des délibérations.

Questions et interventions.

Jérôme fait la lecture de proposition du comité exécutif.

PROPOSITION

Le comité exécutif propose à l'assemblée générale
que le SPPCM adopte les propositions de demandes de la table centrale dans le cadre de la négociation 2020.

Comité plénier (15 minutes)

Questions et interventions.

- 1) Mélisande Fortin-Boisvert recommande à l'assemblée
d'ajouter à la proposition 5.1 « Régime des droits parentaux » que la portée du régime des droits parentaux s'étende aux proches aidants. »

AMENDEMENT RAMENÉ À L'UNANIMITÉ

Délibérations

AMENDEMENT

Il est proposé par Mélisande Fortin-Boisvert, appuyé par Dominic Girard,
d'ajouter à la proposition 5.1 « Régime des droits parentaux » que la portée du régime des droits parentaux s'étende aux proches aidants. »

AMENDEMENT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PROPOSITION PRINCIPALE

Il est proposé par le comité exécutif propose
que le SPPCM adopte les propositions de demandes de la table centrale dans le cadre de la négociation 2020 telles qu'amendées.

PROPOSITION MODIFIÉE ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Questions diverses

Aucunes

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 13 h 43.

Chantal Lamarre,
Secrétaire d'assemblée

Jérôme Champagne
Président d'assemblée